

2021



L'AVENIR DE L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNE DE ROUSSILLON

ÉTUDE DES ENJEUX AGRICOLES DANS UNE COMMUNE DU VAUCLUSE

LÉA DEBAECKER – LÉA PETTGEN – ANTOINE REYNAUD



Table des matières

Remerciements	2
Introduction	3
1 Roussillon : la commune, sa population et son territoire	6
1.1 Population	6
1.1.1 La population globale	6
1.1.2 Les fluctuations démographiques saisonnières.....	7
1.1.3 La population agricole de la commune.....	7
1.2 L'économie agricole et l'usage des sols	8
1.2.1 Productions et types d'activité agricole.....	8
1.2.2 Cartographie des surfaces de la commune.....	9
2 Enjeux du foncier et installation agricole : le renouvellement des générations	11
2.1 Accès au foncier et au logement.....	11
2.2 Transmission	12
2.3 Une idée de projet pour aider les installations : l'espace-test agricole	12
2.4 Questionnements et propositions ressorties lors de nos entretiens et la réunion du 8 décembre.....	13
3 Les impacts du changement climatique	15
3.1 Quelques données globales sur le climat local	15
3.2 Les conséquences sur le territoire et les productions.....	17
4 Le tourisme à Roussillon : place et perception par les agriculteurs	19
4.1 Le tourisme, source d'opportunités pour la commune et ses producteurs... ..	20
4.2 ... mais qui peut également être source d'inconvénients pour les agriculteurs ...	21
4.3 Questionnements et idées ressorties lors de la réunion du 8 décembre	21
5 Les collaborations sur le territoire	23
5.1 État des lieux	23
5.2 Les collaborations qu'il est possible de développer sur le territoire	24
5.3 Problématiques et idées ressorties lors de la réunion du 8 décembre	25
Récapitulatif des solutions proposées le 8 décembre	27
Conclusion	28
ANNEXES	29
Liste des acteurs interrogés lors des entretiens :.....	29
Liste des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur la commune :.....	30
Bibliographie	31

Remerciements

Nous souhaitons remercier la mairie de Roussillon pour nous avoir permis de réaliser cette étude, au cours de laquelle nous avons pu développer de nombreuses compétences que nous pourrions valoriser par la suite. Nous remercions tout particulièrement Lionel Tribollet pour son accompagnement et accueil, ainsi que sa famille pour les moments et repas partagés avec eux. Merci également à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos questions et de nous accorder du temps pour échanger sur des sujets divers et passionnants. Nous avons été chaleureusement accueillis par les agriculteurs, agricultrices et élu.e.s rencontré.e.s à Roussillon. Enfin, nous avons été très heureux de voir autant de participants à la réunion de restitution et de réflexion collective du 8 décembre. Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu présentes et espérons que les échanges auront pu être inspirants et pourront impulser une dynamique.

Introduction

La demande du commanditaire

La commune de Roussillon en Provence dans le département du Vaucluse, fait partie du territoire du Parc Naturel Régional du Luberon. L'activité économique de la commune s'articule autour du tourisme et de l'agriculture. Celle-ci doit relever des défis tels que le vieillissement de sa population (-50% entre 1988 et 2010), l'abandon de terres (-17% de perte de SAU entre 2000 et 2010), les circuits de commercialisation ou encore le changement climatique notamment à travers la ressource en eau (18 000 ha irrigués sur les 48 255 ha de SAU).

Ayant identifié un besoin de mieux connaître le paysage agricole de son territoire, la commune de Roussillon a choisi de demander à des étudiants ingénieurs de l'ISARA-LYON de réaliser un état des lieux des dynamiques agricoles sur la commune. L'intérêt premier était le regard nouveau et extérieur que pourraient apporter les étudiants sur l'état de l'agriculture de la commune.

La demande était d'abord assez large, l'objectif étant de faire un état des lieux des enjeux autour de l'agriculture sur la commune. Notre réflexion s'est construite autour des thématiques récurrentes en agriculture : renouvellement des générations, changement climatique, circuits de commercialisation, etc. Nous avons décidé de les appliquer au territoire de Roussillon et d'aller questionner le terrain pour se rapprocher des problématiques qui importaient vraiment aux habitants concernés.

Dans cet objectif de faire remonter les préoccupations des habitants de la commune et pour faire émerger des solutions ensemble nous nous sommes aussi mis d'accord sur l'organisation d'un temps de réflexion collective autour des thématiques abordées dans l'étude.

Organisation de l'étude

Notre étude a été conduite sur deux périodes de trois semaines chacune. La première période était consacrée à la prise en main de l'étude, la découverte du territoire de Roussillon, la rencontre avec les acteurs agricoles de la commune et la collecte d'informations et de données. Nous avons également pu commencer le tri et l'analyse des données collectées et la rédaction du plan de notre rapport.

La deuxième période de l'étude avait comme enjeu principal l'organisation de l'animation d'une réunion collective sur Roussillon. En parallèle, nous avons continué l'analyse des données et la rédaction du rapport final de l'étude en y intégrant les informations de la réunion.

Organisation et conduite des entretiens

Lors des deux premières semaines de l'étude nous étions sur place, à Roussillon. Nous avons donc profité de cette période pour prendre contact avec un maximum d'acteurs du territoire, planifier des rencontres et réaliser des entretiens. Nous sommes partis de la liste de contacts qui nous a été communiquée en début d'étude par un élu de la mairie. Cette liste, non

exhaustive, était une ressource importante déjà bien fournie avec les acteurs les plus connus de Roussillon : les domaines viticoles, les institutions publiques, etc. De plus, les acteurs de cette liste avaient été prévenus en amont de notre étude et cela a grandement facilité notre prise de contact avec eux.

Nous avons réalisé une série d'entretiens qualitatifs et semi-directifs, dans le but de collecter un maximum d'informations et d'instaurer un réel échange avec les enquêtés.

Notre guide d'entretien pour les agriculteurs était très complet et de ce fait assez dense. Nous avons abordé un grand nombre de thématiques : les productions ; l'accès au foncier et la transmission d'exploitation ; le changement climatique et ses impacts sur la gestion des ressources et des productions ; la commercialisation des productions ; la coopération et l'organisation collective ; les attentes, les envies et les besoins des agriculteurs. Toutes ces thématiques abordées lors des entretiens ont eu pour objectifs de comprendre les jeux d'acteurs du territoire étudié, ainsi que les problématiques et enjeux les plus importants, selon les acteurs enquêtés.

Auprès des institutions du territoire (la chambre d'agriculture du Vaucluse, la SAFER, l'ADEAR, le Parc Naturel Régional du Luberon, etc.) nous avons adapté notre guide d'entretien en conservant néanmoins les mêmes thématiques.

Lors des deux premières semaines de l'étude, nous avons donc conduit 20 entretiens : 10 auprès d'agriculteurs, 1 au sujet d'un projet d'installation, 8 auprès de représentants d'institutions ou de collectivités, 1 avec une association.

Une liste exhaustive des entretiens que nous avons réalisés est disponible en annexe.

À la suite de cette période de travail sur place, nous avons continué notre recensement des agriculteurs de la commune depuis Lyon. Lors de nos échanges, nous avons récupéré un certain nombre de contacts et nous avons également réalisé des recherches en ligne sur l'annuaire des entreprises Kompass. Il a ensuite été nécessaire de réaliser une série d'appels pour confirmer nos recherches, voir si les informations obtenues étaient toujours d'actualité et donc faire un tri pour obtenir une vue de la population agricole de la commune de Roussillon la plus proche possible de la réalité. Ces appels n'étaient pas autant poussés que les entretiens menés sur place mais nous avons quand même essayé de récupérer des informations telles que les productions des exploitations, le nombre d'hectares exploités, etc.

Cartographie

Nous avons réalisé dans ce rapport un certain nombre de cartes qui permettent d'illustrer nos propos. Pour ces cartes, nous avons principalement utilisé des données libres d'accès sur les sites gouvernementaux et IGN. Nous avons également récupéré des données utilisées dans le PLU de la commune via l'urbaniste qui avait travaillé sur les cartes de ce document.

Animation de la réunion du 8 décembre

Cette réunion organisée sur la deuxième période de l'étude avait pour objectif de rassembler les différents acteurs de Roussillon - acteurs agricoles et non agricoles – autour de la thématique de l'agriculture et de les faire échanger autour des grandes problématiques soulevées par notre étude.

Nous avons fait le choix d'organiser ce rassemblement en trois temps : une présentation brève de nos résultats, un temps de réflexion collective et un pot plus informel.

La première partie de la réunion avait pour objectif de présenter les résultats de notre étude de manière synthétique et rapide. Cette présentation brève était indispensable pour mettre tous les participants au même niveau de connaissance au sujet des thématiques abordées. En effet, étaient conviés à la réunion, agriculteurs, élus et administrés de la commune de Roussillon.



La seconde partie du rassemblement, la plus importante, mettait l'assemblée à l'action. Trois ateliers ont été organisés, traitant des trois points les plus importants de l'étude : le foncier et l'installation d'agriculteurs, le tourisme et ses bénéfices pour l'agriculture, la communication et la coopération entre les acteurs de l'agriculture sur Roussillon. Cette animation a pris la forme d'un World Café : les participants ont choisi le thème sur lequel ils souhaitaient travailler, ont proposé des actions concrètes en réponse à une question précise posée, en lien avec la thématique, cela pendant 20 minutes. Au bout de 20 minutes, les participants ont changé de thème et ont réalisé le même travail, en complétant les idées proposées lors du premier tour.

À la fin de ces deux temps de 20 minutes, nous avons réalisés une relecture des résultats des trois groupes de travail, afin d'exposer à tout le monde les idées et solutions ressorties de la réflexion collective et vérifier notre bonne compréhension des actions, pour les traduire le plus justement possible dans ce rapport.

Pour finir, une collation a été organisée afin de proposer un temps informel aux participants pour qu'ils puissent continuer les discussions entamées ou prendre contact avec des personnes qu'ils ne connaissaient pas.

Pour nous, l'enjeu de cette réunion était de pouvoir s'adapter à toutes les situations possibles : la taille de l'assemblée, l'implication des participants, etc. Finalement, 27 personnes ont répondu présentes et se sont toutes prêtées au jeu des ateliers de réflexion.

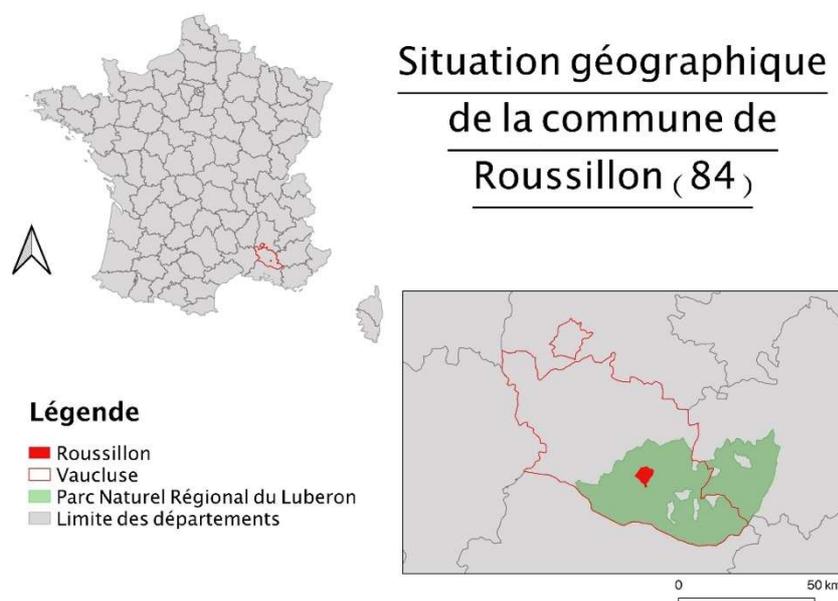
1 Roussillon : la commune, sa population et son territoire

1.1 Population

1.1.1 La population globale

La commune de Roussillon est située dans le département du Vaucluse, au cœur du Parc Naturel Régional du Luberon (Figure 1). La commune a une superficie de 29,8 km² et comptabilisait 1305 habitants en 2020. Cela représente une densité de population de 43,8 habitants/km². Durant l'année 2020, cinq naissances et seize décès ont eu lieu sur la commune de Roussillon. (INSEE 2021)

Figure 1 : situation géographique de Roussillon



On peut voir sur la Figure 2 que la croissance démographique de la commune est négative depuis 2017 avec un nombre de décès par an plus élevé que le nombre de naissance (INSEE 2021).

À Roussillon, 1305 personnes vivent sur place à l'année. En 2018, il y avait 1125 logements sur la commune, 56,6% de ces logements sont des résidences principales. Sur les 1125 logements au total, il y a donc 637 résidences principales. Le reste est partagé entre des résidences secondaires ou logements occasionnels (426) et des logements vacants (63). De plus, 42,4% des résidences principales ont cinq pièces ou plus (INSEE 2021). Les logements de la commune se répartissent sur deux zones principales : le village, où on trouve les commerces, les lieux de restauration et les services de la commune ; les hameaux, au nombre de 16, situés tout autour du village et comprenant un fort pourcentage de résidences secondaires.

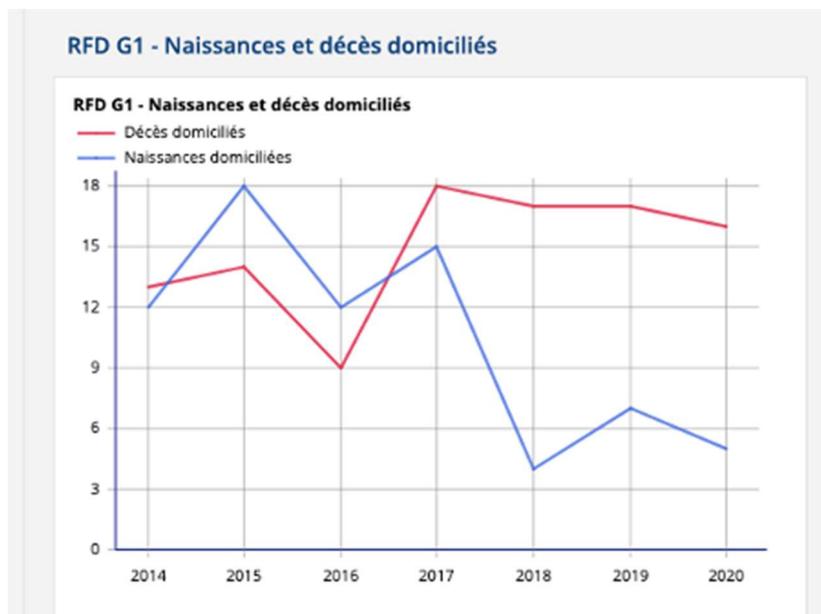


Figure 2 : Naissance et décès domiciliés sur la commune de Roussillon entre 2014 et 2020 (INSEE 2021)

1.1.2 Les fluctuations démographiques saisonnières

La commune de Roussillon attire beaucoup de visiteurs tout au long de l'année et tout particulièrement lors de la saison estivale. Beaucoup de visiteurs sont allemands, belges ou suisses mais la commune est également attractive pour les Français.

Nous avons vu précédemment que la commune accueille 1305 habitants à l'année. Sur la totalité de l'année, plus de 320 000 visiteurs sont attirés par Roussillon et notamment par le Sentier des Ogres qui se trouve au cœur du village. En 2020, malgré la crise sanitaire du COVID, la commune de Roussillon a accueilli 243 000 visiteurs. (Vaucluse Provence Attractivité 2020 ; 2021)

L'Observatoire des Ogres a accueilli 33 000 visiteurs en 2017 dont 11 000 sur les mois de juillet et d'août. On peut donc imaginer que 1/3 des visiteurs annuels sont de passage sur la commune pendant la saison estivale. De ce fait, en été, la population de la commune est environ multipliée par 75 (passe de 1300 habitants à 300 000 visiteurs). (Vaucluse Provence Attractivité 2018)

Même si ces calculs sont approximatifs, les fluctuations de la population roussillonnaise sont considérables sur l'ensemble de l'année et cela peut avoir des conséquences importantes sur la commercialisation des productions locales comme nous le verrons plus tard.

1.1.3 La population agricole de la commune

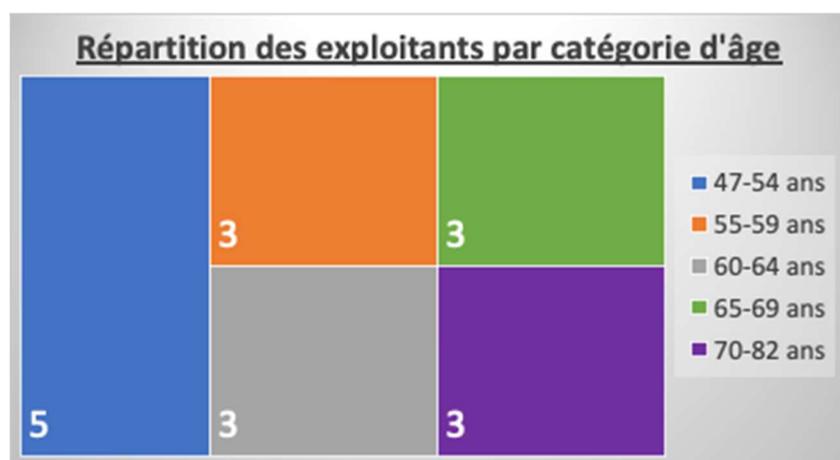
Suite à nos recherches et aux entretiens réalisés sur Roussillon, nous avons réussi à établir une liste d'agriculteurs dont le siège social est installé sur la commune de Roussillon. Bien que nous ayons essayé d'être les plus exhaustifs possible, nous considérons que notre liste n'est probablement pas complète.

Nous avons recensé 23 exploitations dont le siège social est à Roussillon. La liste est disponible en annexe. Lors de nos recherches, nous avons également trouvé quelques exploitants

possédant des terres sur la commune de Roussillon mais le siège social de leur exploitation n'est pas sur la commune. Nous en avons recensé 9 mais il y en a très certainement plus que ça.

Parallèlement à nos recherches, nous avons obtenu des données de la DRAAF-PACA concernant les déclarations PAC des surfaces de production. En 2020, 61 exploitations agricoles ont déclaré des surfaces sur la commune de Roussillon. Cela montre qu'un très grand nombre d'exploitations utilise des terres de la commune mais cela ne signifie pas que ces exploitations ont leur siège social à Roussillon. En effet, parmi ces 61 exploitations, 16 ont leur siège d'exploitation sur la commune de Roussillon (3 SCEA, 6 EARL, 7 EI).

Ces 16 exploitations ayant déclarées des surfaces PAC sont tenues par 17 exploitants ou co-exploitants dont les âges au 31/12/2020 se répartissaient de la manière suivante :



Les données de la DRAAF-PACA viennent compléter les données de notre enquête de terrain mais elles ne sont cependant pas exhaustives non plus car elles ne comprennent que les données des exploitations qui ont fait une déclaration en 2020.

1.2 L'économie agricole et l'usage des sols

1.2.1 Productions et types d'activité agricole

En 2010, il y avait 1944 hectares de SAU sur la commune. Sur ces 1944 hectares, 1159 appartiennent à des exploitants de Roussillon. On observe une augmentation de la SAU par exploitation constante depuis les années 80 avec +30% de surface par exploitation entre 2000 et 2010. Cela s'accompagne d'une réduction conséquente du nombre d'exploitations car les surfaces cultivées sont restées très similaires.

Lors de nos entretiens, nous avons pu constater les impacts du changement climatique sur la région à travers les choix de cultures. En effet nous avons constaté une diminution voire disparition des production arboricoles à l'exception des oliviers. (Commune de Roussillon 2017)

Le département a toujours été très viticole comme on peut le constater sur le diagramme des productions du recensement de 2010. Cette tendance n'a fait que se confirmer lors des dernières années : les surfaces viticoles sont passées de 458,7 ha en 2010 à 672 ha en 2018.

(Commune de Roussillon 2017)

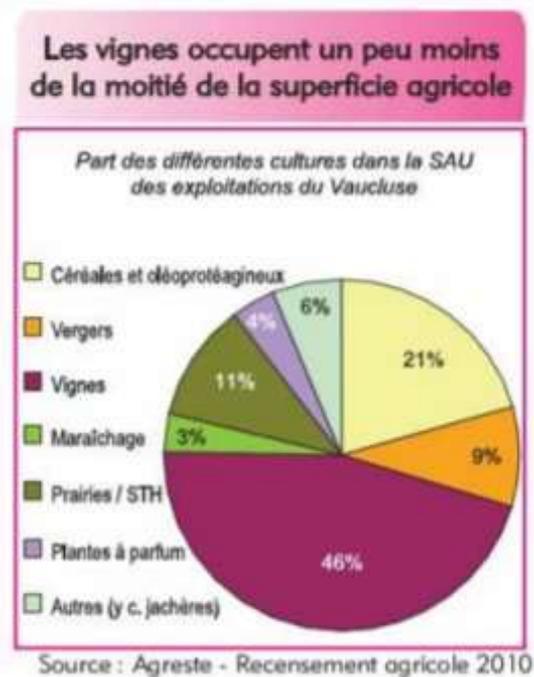


Figure 4 : Répartition de la SAU par culture

1.2.2 Cartographie des surfaces de la commune

Situation des exploitations agricoles sur la commune de Roussillon

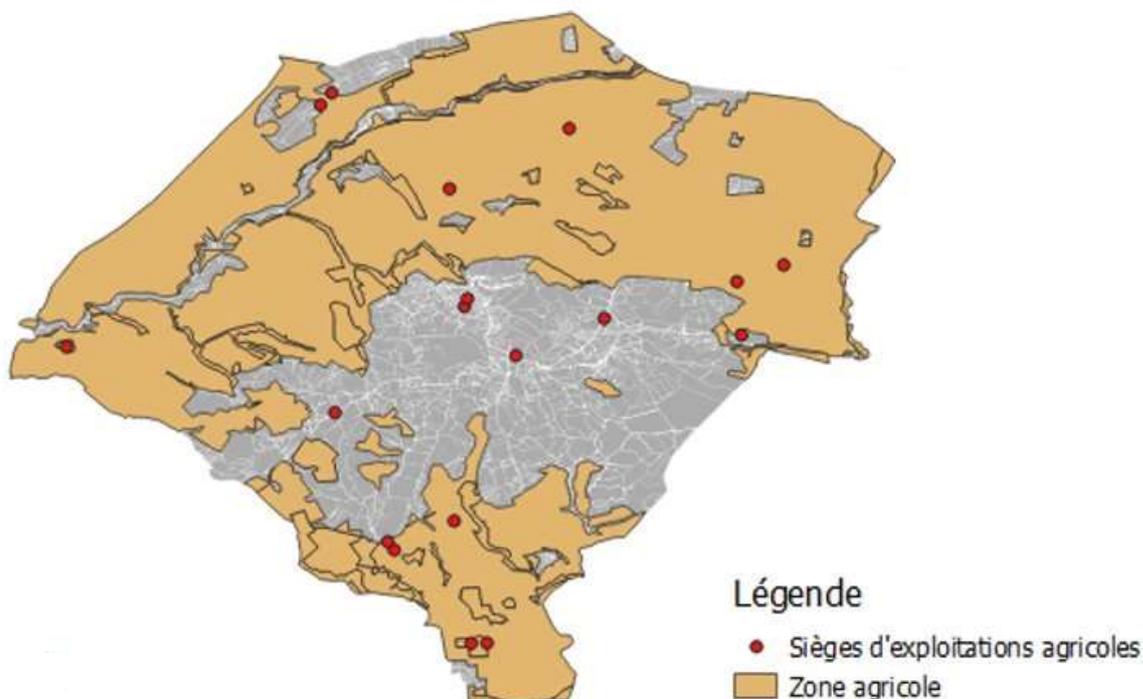


Figure 5 : Situation des exploitations agricoles sur la commune

Les surfaces de la commune de Roussillon sont divisées en trois parties principales. Les zones urbaines, agricoles et naturelles. La zone urbaine est assez stable et elle est concentrée dans

le village et les hameaux de la commune. La zone naturelle est principalement constituée de la forêt dans la zone sud du village. Le reste constitue la zone agricole, surface majoritaire de la commune avec environ 40% de la superficie. On peut la situer à l'aide de la carte ci-dessus ainsi que les sièges sociaux des exploitations déclarés sur la commune.

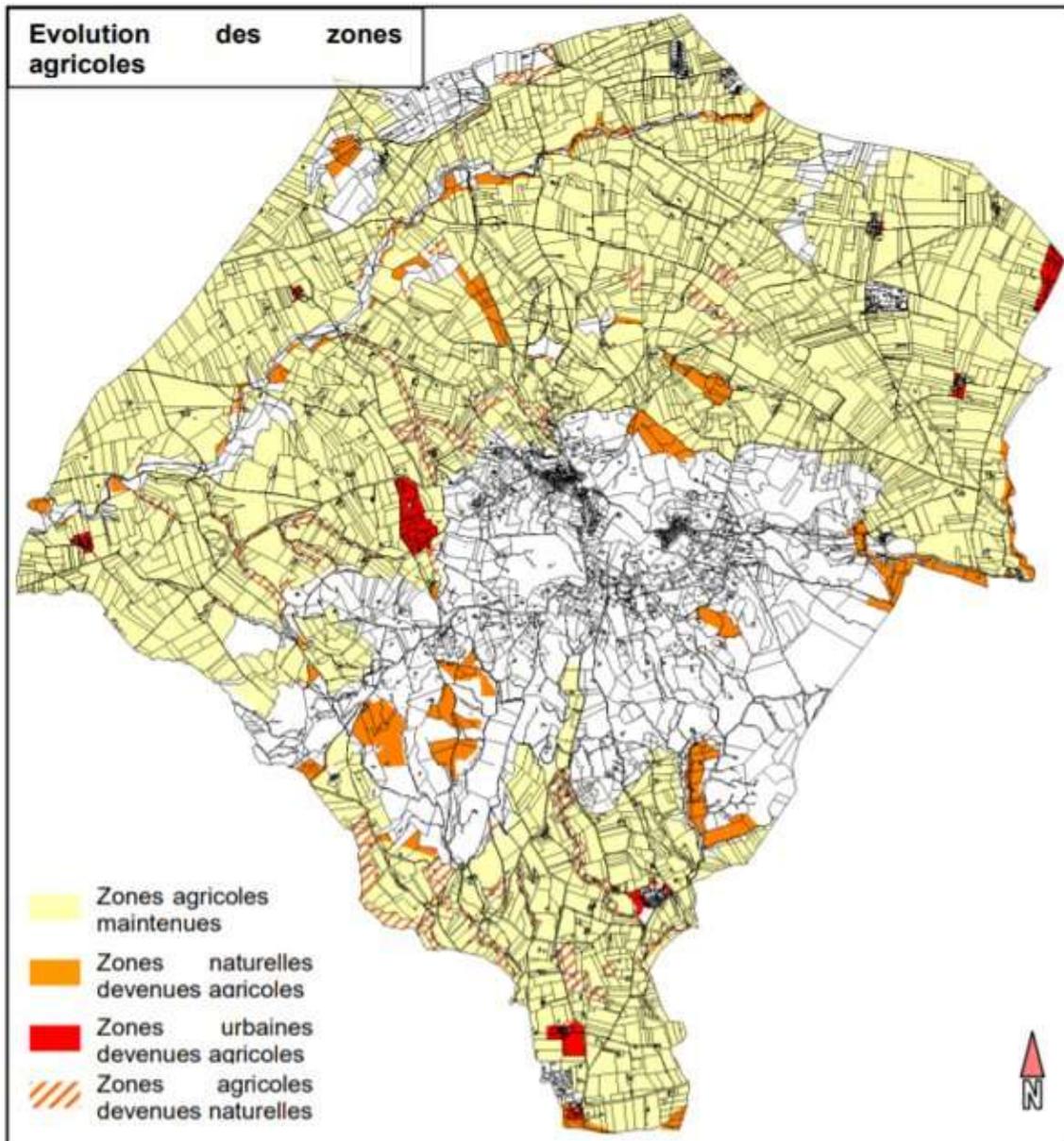


Figure 6 : Évolution des zones agricoles entre le Plan d'Occupation des Sols de 2010 et le PLU

Avec la mise en application du PLU, nous avons pu voir deux dynamiques qui s'opposent. Alors que les zones constructibles sont plutôt stables, on observe des diminutions et des agrandissements des surfaces agricoles. Globalement les zones agricoles ont connu une légère hausse, d'environ 0,8% (de 1944 hectares à 1960 hectares) mais cela cache une réalité plus complexe. En effet, même si le PLU propose un agrandissement des terres agricoles, nous avons remarqué que ponctuellement il y avait des pertes de terres agricoles face à la forêt, dues en partie au phénomène d'enfrichement. Ces friches sont difficilement réversibles car si

elles sont installées depuis trop longtemps l'acidification des sols par la forêt empêche de cultiver le sol. C'est donc un danger de perte de surface agricole sur le long terme.

2 Enjeux du foncier et installation agricole : le renouvellement des générations

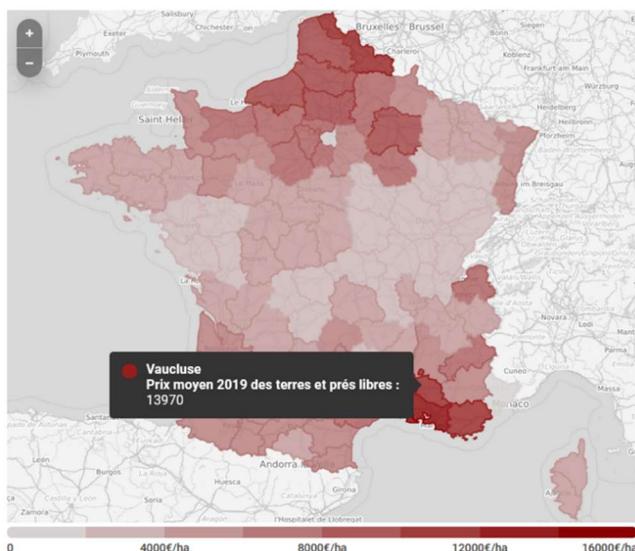
2.1 Accès au foncier et au logement

La commune de Roussillon est située sur une zone qui a une forte dualité des prix du foncier. Les prix des terres agricoles sont inférieurs à la moyenne départementale mais le prix des parcelles constructibles est poussé à l'augmentation par l'activité touristique de la commune. Les habitations secondaires représentent 36,7% des logements de la commune. Cette proportion est fortement supérieure à celle du département (7.2%) prouvant bien la spécificité de la commune par rapport à l'accès au foncier. Cette croissance de la proportion de logements secondaire est observable depuis 1982.

Ce climat où la pression immobilière est importante tend à défavoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur la commune, surtout s'ils ne peuvent pas bénéficier d'un logement familial sur la commune. Lors de nos entretiens nous avons pu constater que même si le prix du foncier agricole était encadré, le prix des habitations qui forcerait de nouveaux arrivants à résider hors de la commune était une contrainte majeure à l'installation de nouveaux exploitants sur la commune. Lors de nos entretiens nous avons pu voir l'exemple d'un fils d'agriculteur ayant dû s'installer sur une commune limitrophe car il n'avait pas de logement à proximité pour reprendre l'entièreté de l'exploitation familiale. (Commune de Roussillon 2017)

L'état du foncier sur la commune depuis plusieurs dizaines d'années fait qu'il a été plus facile aux propriétaires de domaines viticoles de s'agrandir qu'à de nouveaux exploitants de se lancer. Nous avons d'ailleurs pu remarquer que le parcellaire des domaines viticoles s'était historiquement agrandi chez la majeure partie des interrogés.

Les prix du foncier agricole dans le département sont fortement supérieurs à la moyenne



nationale (~6000€ par hectare) dans le département du Vaucluse. Cela peut être un frein supplémentaire aux nouveaux arrivant pour qui être propriétaire au moins d'une partie de leurs terres permet de sécuriser leur outil de production. Cependant il existe des aides aux jeunes agriculteurs à l'installation, à travers des subventions ou même l'aide d'associations telles que Terre de liens. (Delphine Jeanne 2020)

Figure 7 : Prix du foncier agricole en France, 2019

Le prix du fermage agricole sur la commune est encadré, avec un minima de 36,38€ et un maxima de 108,67€ par hectares pour la polyculture. Ces prix se situent dans la moyenne basse départementale et sont relativement bas pour la région PACA, ce qui permet tout de même d'envisager des installations malgré le prix du foncier. (Préfecture d'Avignon (84) 2020)

Un autre sujet de préoccupation est l'enfrichement des terres agricoles. Les agriculteurs ont constaté une extension de la forêt sur les terres agricoles qui est presque irréversible (zones protégées, acidification des sols, etc.). De plus, les forêts ont une pousse très lente dans la région et donc un faible intérêt économique et elles demandent de l'entretien pour lutter contre les risques d'incendies. C'est pourquoi il serait intéressant de répertorier les parcelles en friche pour pouvoir les remettre en production, c'est aussi un enjeu paysager pour la commune.

2.2 Transmission

Comme nous avons vu précédemment dans la partie sur la population agricole de la commune, une partie importante des exploitants sur Roussillon se rapproche de l'âge de la retraite ce qui rend la question des transmissions cruciale pour l'avenir des exploitations.

En lien avec les problèmes du foncier on observe un problème de transmission dans les familles où ceux qui partent à la retraite ne veulent pas déménager et ne cèdent donc pas de logement disponible pour les repreneurs.

Au niveau des viticulteurs qui vendent en coopérative, nous savons que cet enjeu de transmission et de reprise des exploitations est très fort et inquiète les agriculteurs. En effet, les outils de transformation sont dimensionnés pour un certain volume et la perte de surfaces viticoles pourrait affecter la rentabilité de tous les membres de la coopérative.

Sur les exploitants interrogés, les positions par rapport à la reprise de leurs exploitations étaient plutôt également réparties : il y a des jeunes qui s'installent, d'autres pour lesquels la question de la transmission se pose, et d'autres qui ne sont pas en capacité de prendre des décisions sur ce sujet-là.

2.3 Une idée de projet pour aider les installations : l'espace-test agricole

Les espaces-test agricoles (ETA) sont un dispositif qui permet de mettre des terres à disposition d'agriculteurs voulant tester leur activité sur une durée comprise entre 6 mois et trois ans. Depuis quelques années les ETA ont été utilisés par les collectivités territoriales pour servir à la redynamisation du territoire et lors de nos entretiens nous avons considéré qu'ils pouvaient être un levier à envisager par la collectivité. Cependant, il est important qu'un tel investissement s'inscrive au sein d'une dynamique de territoire plus large. En effet, l'ETA est le mieux utilisé quand il permet aux jeunes agriculteurs de se familiariser avec les spécificités du territoire et les réseaux professionnels autour de l'agriculture. L'ETA doit s'inscrire dans un processus de mise en relation et d'apprentissage collectif pour pouvoir espérer qu'il ait un meilleur impact sur les nouvelles installations dans le territoire.

Ce genre de projet a déjà été mis en place à Pertuis par exemple et peut être accompagné par les acteurs du territoire. (Le Bel, Pizette 2020)

Parcelles agricoles appartenant à la commune

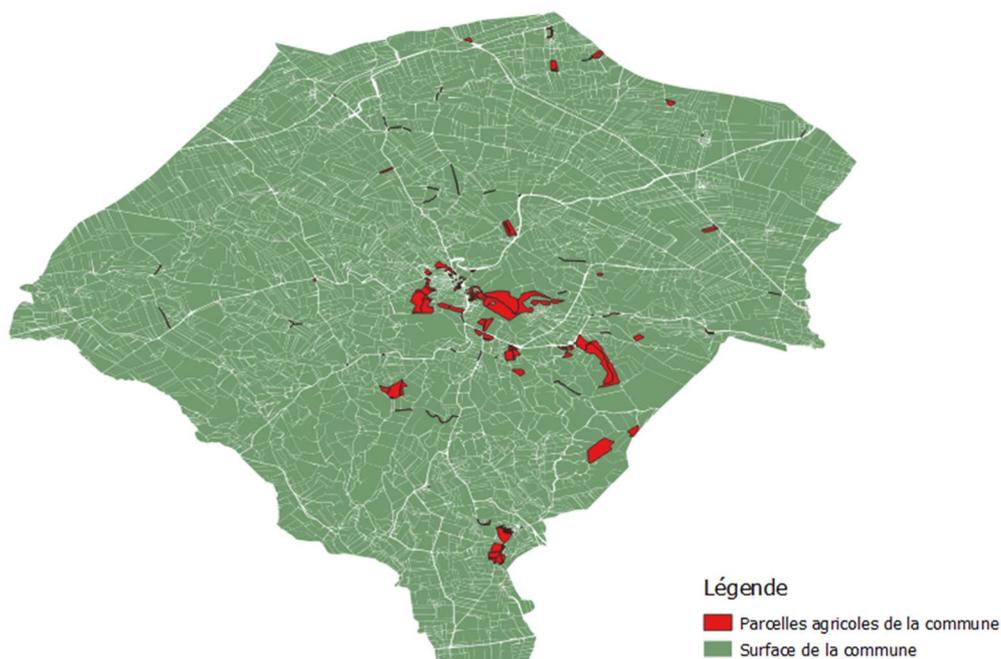


Figure 8 : Parcelles agricoles appartenant à la commune

Dans la perspective de projet que la commune voudrait mener sur son territoire pour aider à l'installation de nouveaux agriculteurs nous avons créé une carte des surfaces agricoles appartenant à la commune.

2.4 Questionnements et propositions ressorties lors de nos entretiens et la réunion du 8 décembre

Lors de l'atelier de concertation, nous avons décidé d'aborder les enjeux fonciers par un angle très concret :

Comment pourrait-on favoriser l'installation d'agriculteurs sur la commune ?

Notre intention était de réunir des idées de solutions par rapport aux enjeux des transmissions d'exploitations et du prix du foncier, que nous avons identifiés grâce à nos entretiens.

Lors de l'atelier, nous nous sommes rendu compte que cette question soulevait en fait plusieurs enjeux plus précis qui pourraient être résumés en 5 besoins : Le besoin de terres, de logement, de connaissances, de productions rémunératrices et de faciliter les transmissions.

Pour chacun de ces besoins des idées concrètes sont apparues :

Faciliter les transmissions

Les transmissions familiales semblaient importantes pour les agriculteurs présents à la concertation et différents moyens de les faciliter ont été évoqués. **Alléger les droits de**

succession qui pèsent sur le repreneur et peuvent compliquer la succession, surtout dans le cas de grandes exploitations. **Proposer un accompagnement juridique** pour permettre d'optimiser la transmission des exploitations familiales et choisir la méthode pour transmettre ses biens la mieux adaptée aux situations réelles. **Prévoir les transmissions sur le long terme** à l'aide d'un accompagnement extérieur (chambre d'agriculture, ADEAR, etc.). Il est possible de penser plus en amont à sa succession pour permettre une transmission en douceur et un échelonnage des charges.

Le besoin de terres

Lors d'une installation, il est nécessaire d'avoir accès à des terres cultivables et un logement. Pour ce qui est de l'accès aux terres, les idées étaient de **favoriser l'attribution des terres irriguées pour l'agriculture** afin d'économiser la ressource en eau et l'attribuer en priorité aux productions alimentaires. Ensuite, le **recensement des friches existantes et les remettre en production** (peut-être avec des systèmes en agroforesterie) permettrait de lutter contre la déprise agricole tout en réhabilitant des parcelles inutilisées.

Le besoin de logement

Il y a eu plusieurs idées pour améliorer l'accès au logement. Utiliser les terres de la mairie ou préempter des surfaces dans le but **d'installer des agriculteurs à l'aide d'habitats légers démontables** ou par la réhabilitation de ruines existantes. Il semblerait qu'un projet similaire se soit monté à Gargas. **Changer les réglementations** qu'on applique aux constructions dans le PLU car il y a un blocage administratif autour de la construction de nouvelles habitations même si cela semble difficile à changer au niveau local. Pour diminuer la pression foncière, **augmenter la taxe de séjour pour les logements secondaires**. La commune pourrait aussi **mettre à disposition des logements sociaux** pour les agriculteurs voulant s'installer.

Le besoin de connaissances

Pour qu'une installation se passe bien, il est nécessaire d'avoir des connaissances du territoire et plusieurs des idées évoquées allaient dans ce sens. Il est possible de **proposer des formations** ainsi que des aides à la formation. Il faudrait **identifier les besoins du territoire en termes de productions et accompagner les agriculteurs pour y répondre**. On pourrait **créer un espace de réapprentissage de la paysannerie ouvert à tous**, pour apprendre à se nourrir avant de nourrir les autres. Et enfin **garder les enfants de paysans sur place** car ils sont plus capables de comprendre les enjeux de l'exploitation.

Le besoin de productions rémunératrices

Pour pouvoir s'installer il est nécessaire d'avoir des débouchés solides pour la commercialisation des produits. Pour cela il est important de redonner de la valeur aux produits agricoles. Cela pourrait passer par une **marque "Produit de Roussillon"** mais il faut faire attention au cahier des charges (qui peut utiliser la marque) et à la superposition avec des marques existantes qui pourrait diminuer son effet. Il serait aussi possible de créer un **local de vente** pour vendre les productions locales aux touristes.

3 Les impacts du changement climatique

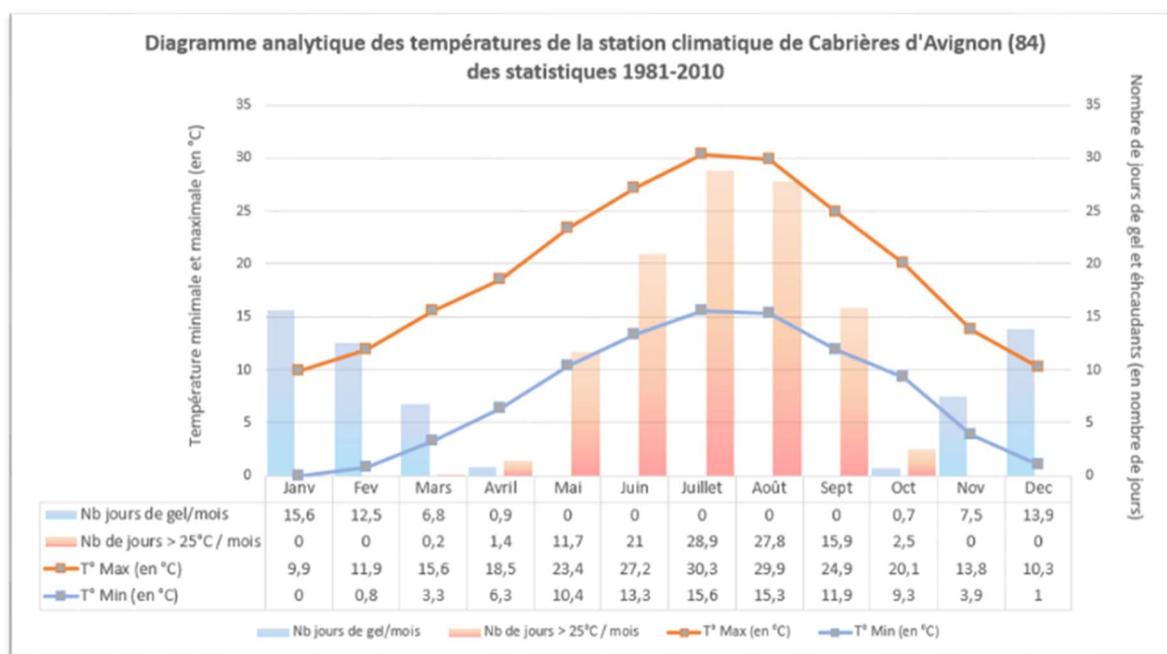
3.1 Quelques données globales sur le climat local

Le climat du département du Vaucluse est de type méditerranéen, caractérisé par des étés chauds, des hivers doux, et des fortes pluies au printemps et en automne. Cependant on observe des nuances au sein du département liées à l’emplacement géographique particulier à l’intérieur du relief provençal : Monts de Vaucluse, Massif des Baronnies, Mont Ventoux, Luberon. Ce relief apporte au climat une note continentale et notamment des températures très contrastées.

La commune de Roussillon se situe dans la vallée du Calavon, au nord du massif du Luberon et au sud des monts de Vaucluse. Cette vallée connaît des hivers plus rudes tout comme sur les hauteurs du grand Luberon. Le gel et la neige n’y sont pas exceptionnels.

Le diagramme ci-dessous représente les normales saisonnières calculées à partir de la fiche climatologie (1981-2010) de la station Cabrières d’Avignon.

Figure 9 : Diagramme ombrothermique représentant les normales saisonnières.



(Météo France 2021)

Les histogrammes bleu et rouge se lisent sur la règle de droite et représentent respectivement le nombre de jours de gel moyen et le nombre de jours échaudant (>25°C) moyen par mois.

Les courbes de températures se lisent sur la règle de gauche. La rouge correspond aux moyennes des températures maximales par mois et la bleue aux moyennes des températures minimales par mois. Les températures qui se trouvent entre les courbes bleue et rouge sont considérées comme faisant partie des normales saisonnières.

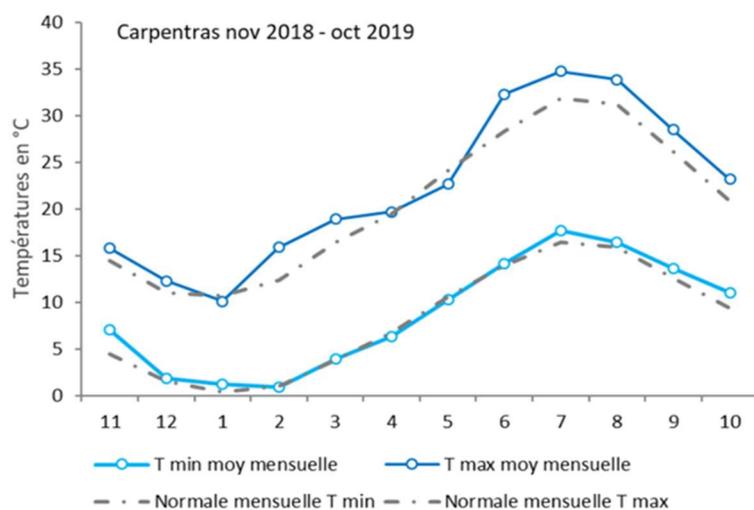
Changement climatique (AtmoSud 2020)

Il est aujourd'hui largement reconnu que la Méditerranée est une des régions les plus vulnérables au changement climatique. Selon le GIEC, une hausse des températures de 2 à 3°C est à prévoir en région méditerranéenne à l'horizon 2050, et de 3 à 5°C à l'horizon 2100. Les précipitations estivales pourraient diminuer d'environ 30% d'ici la fin du siècle.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est déjà confrontée à d'importants problèmes de stress hydrique, de désertification, de pertes de biodiversité et d'évènements climatiques extrêmes tels qu'inondations et sécheresses. En cohérence avec l'augmentation des températures, le nombre de journées très chaudes croît également (jours avec température maximale supérieure à 30°C).

Les données météorologiques relevées à Carpentras (Station locale de Météo France) illustrent ces phénomènes. En effet, la moyenne des températures minimales et maximales relevées en 2018/2019 se situent globalement au-dessus des normales saisonnières (1981-2010). L'été 2019 a été particulièrement chaud, avec des températures maximales 2 à 3°C au-dessus des normales.

Figure 10 : Évolution mensuelle des températures à Carpentras en 2018/2019 (source Météo France)



Sur ce graphique nous voyons bien que la courbe des températures de l'année 2018-2019 se situe globalement au-dessus de la courbe des normales saisonnières, surtout pour les températures maximales. L'écart est très important pour les mois de février-mars et juillet-août-septembre-octobre. On remarque également qu'en mai, les températures ont été

plus faibles que la normale. En effet, il y a eu un important événement de gel au mois de mai 2019.

3.2 Les conséquences sur le territoire et les productions

L'exposition de la région aux risques naturels est directement associée au caractère « extrême » du climat méditerranéen, dont la sécheresse estivale et la violence des précipitations automnales favorisent alternativement feux de forêt, mouvements de terrain et inondations.

La commune de Roussillon se trouve dans un territoire vallonné, où les terres peuvent être exposées différemment aux risques météorologiques. Plusieurs agriculteurs interrogés nous ont fait part du fait que certaines de leurs parcelles étaient fréquemment exposées au gel par exemple, alors que d'autres jamais. Les cartes ci-dessous présentent d'abord (Figure 11) les pentes de la commune, puis (Figure 12) la capacité d'accumulation d'humidité des sols en fonction de la pente. On a choisi de représenter cet indicateur pour montrer les différentes vulnérabilités des parcelles aux inondations. La 2ème carte montre que l'eau a beaucoup plus tendance à s'accumuler dans la vallée, alors qu'elle ruisselle plus autour du village dans les carrières d'ocre.

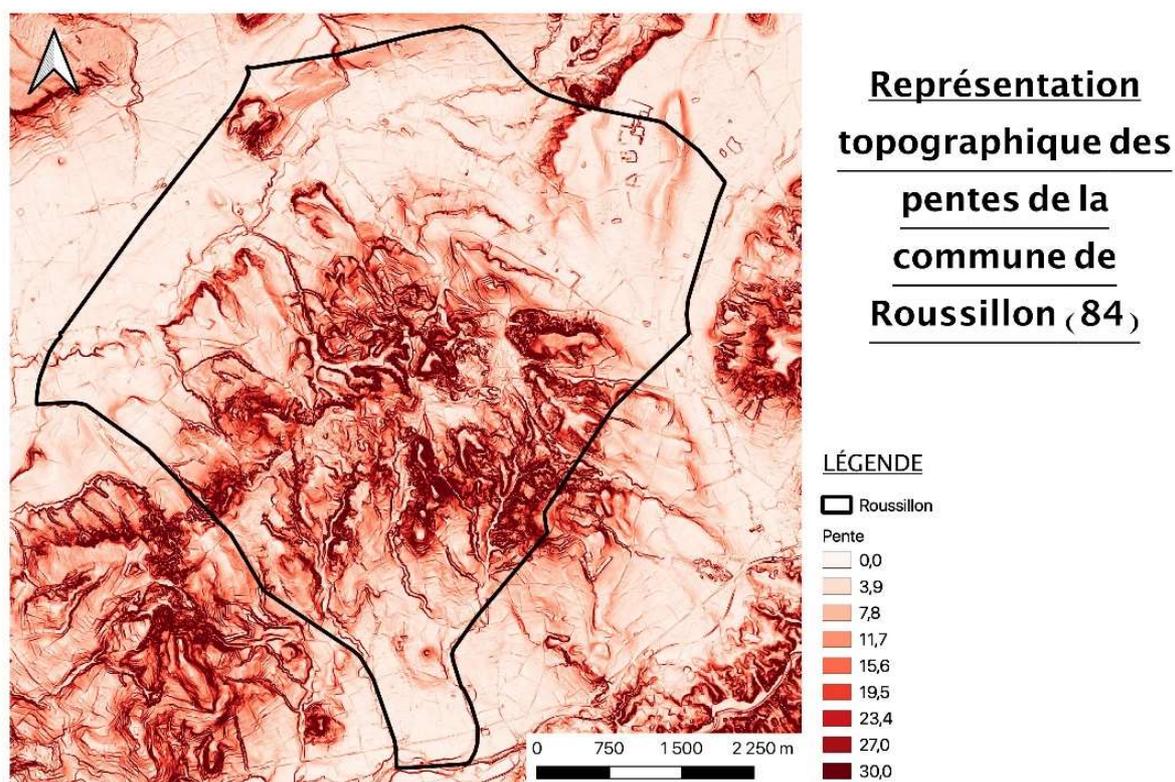


Figure 11 : Carte représentant les pentes existantes sur la commune de Roussillon

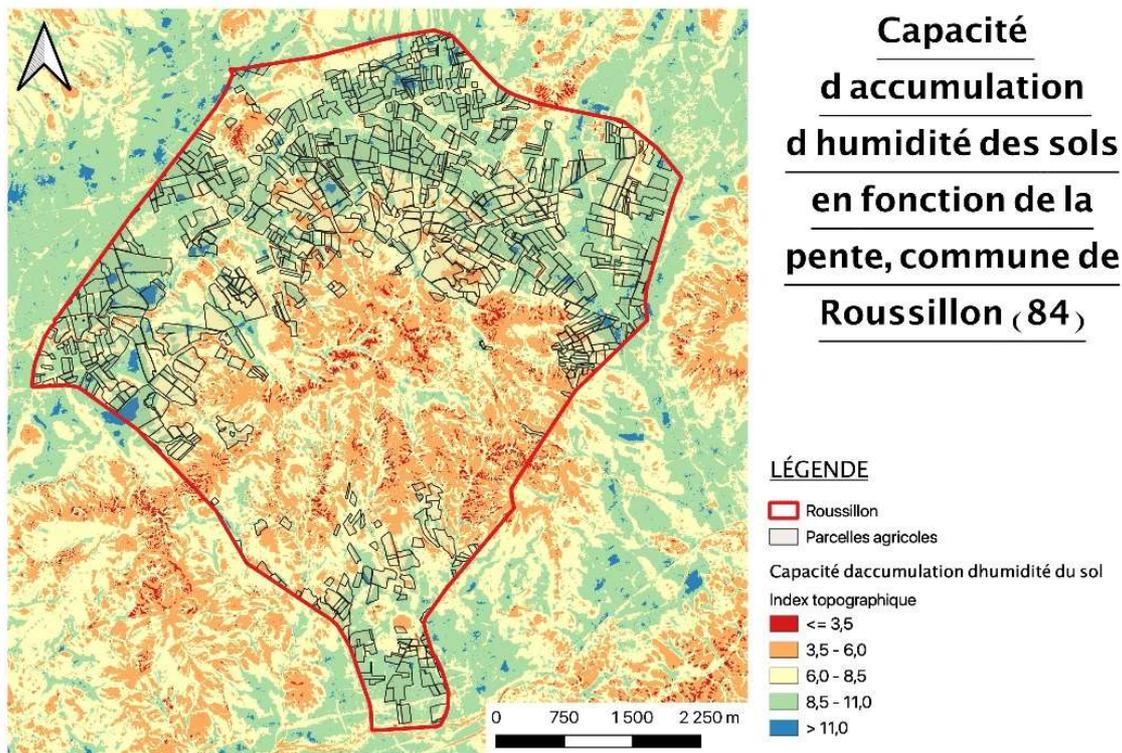


Figure 12 : Carte représentant la capacité d'accumulation d'humidité des sols de Roussillon en fonction de la pente

On identifie 3 conséquences fortes et majeures du changement climatique sur les productions agricoles du territoire : le manque d'eau, les inondations et la grêle, et le gel de printemps.

La disponibilité en eau de moins en moins présente pose problème et va continuer à se poser, d'autant plus que certaines parcelles, toutes productions confondues, sont irriguées. On note que sur le territoire les habitants et agriculteurs dépendent fortement du canal de Provence et il y a une pression sur l'utilisation de cette eau. Des restrictions d'eau ont été adoptées pour les particuliers tous les ans depuis environ 4 ans.

Ce manque d'eau est un problème notamment pour le maraîchage qu'il est donc difficile de développer dans la région. Les fortes chaleurs peuvent également entraîner des feux de forêts et Roussillon est exposé à ce risque.

Les épisodes de grêle / Inondations : Le sujet des inondations n'a pas tellement été évoqué dans les entretiens mais le territoire est vulnérable à ces aléas climatiques. La grêle a frappé plusieurs fois dans les années précédentes et entraîne d'importantes dégradations des productions notamment de cerises et de raisins (Annie VERGNENEGRE 2018). La commune est sensible aux inondations comme le montrent les cartes des Figures 10 et 11. Les zones agricoles sont particulièrement à risque puisqu'elles se situent dans la vallée où les pentes sont faibles.

Les alternances entre les sécheresses et les inondations entraînent parfois des mouvements différentiels de terrain.

Depuis quelques années le gel de printemps a un gros impact sur la vigne, plus que la sécheresse. D'après les entretiens que nous avons menés, le gel au printemps est maintenant systématique depuis 2016 alors qu'il n'avait pas gelé au printemps depuis 1991. Aujourd'hui il peut y avoir des épisodes de gel à -7,5°C, plusieurs jours d'affilés. Il est très difficile pour les agriculteurs de faire face à ces intempéries et cela peut parfois entraîner des pertes pouvant aller jusqu'à 60%. Le coût de ces pertes est énorme. Cela entraîne également des problèmes de main d'œuvre car cela décale les ateliers de taille.

Conséquences	La vigne semble plutôt bien supporter la sécheresse, bien que certaines parcelles soient irriguées et donc nécessitent un apport complémentaire en eau, mais beaucoup moins les fortes chaleurs et le gel (les températures extrêmes).
	Les oliviers sont sensibles à la sécheresse.
	La production de lavande/lavandin est fortement impactée par les épisodes de sécheresse à répétition dans le département du Vaucluse. Les pertes peuvent atteindre 50%, des fois on doit arracher des pieds, les pieds sont affaiblis par ces épisodes secs à répétition.
Adaptations	La vigne semble être une plante qui s'adapte facilement à la sécheresse : Certains exploitants ont choisi de ne pas irriguer, la vigne se débrouille et devient robuste, développe une racine pivot s'il fait chaud et sec et va chercher l'eau dans le sol. Finalement la chaleur et le sec entraîne une perte de seulement 10% de production, ce qui est peu, les vignes souffrent du chaud mais résistent et produisent.
	Pour pallier au gel de printemps, de nombreux vignerons et viticulteurs ont choisi de repousser la taille pour protéger les bourgeons. Ils utilisent également des bougies et adaptent les cépages car certains résistent mieux que d'autres.

Les exploitations roussillonnaises sont plus ou moins résilientes face au changement climatique ; certaines savent bien s'adapter car leur système est plus propice à l'adaptation, d'autres systèmes le sont moins. Il semblerait pour l'instant que la meilleure solution pour diminuer les impacts économiques du changement climatique soit la diversification des exploitations.

4 Le tourisme à Roussillon : place et perception par les agriculteurs

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce rapport, la commune de Roussillon draine un nombre très élevé de visiteurs lors de la saison estivale notamment, mais également sur l'ensemble de l'année. Cet afflux touristique important a un impact sur la vie de la commune et de ses habitants.

Pour comprendre comment ces fluctuations démographiques sont perçues par les acteurs du monde agricole de Roussillon, nous avons abordé la thématique du tourisme avec eux lors de nos entretiens.

Dans cette partie, nous allons donc décrypter les informations principales qui sont ressorties lors des échanges que nous avons eu avec les enquêtés.

4.1 Le tourisme, source d'opportunités pour la commune et ses producteurs...

Tout d'abord, tous les acteurs que nous avons rencontrés s'accordent à dire que le tourisme est une chance pour la commune de Roussillon. En effet, le tourisme représente une forte part dans les revenus de la commune de Roussillon. Ces revenus sont utilisés en partie pour financer les charges liées au tourisme : sentier des ocres, parking, salariés communaux, etc. et le surplus de ces revenus est utilisé pour améliorer la vie des habitants de la commune : aménagement de l'école, amélioration de la vie des habitants à l'année, etc.

Outre cet aspect financier, les interrogés ont mis en avant différentes opportunités créées par le tourisme, pour la commercialisation de leur production notamment.

La première, très spécifique aux productions viticole et oléicole, est la présence de la commune de Roussillon sur le territoire d'appellations d'origine et de qualité. En effet, Roussillon est situé dans les périmètres d'appellations des AOP Ventoux pour les vins et AOP Huile d'Olive de Provence. Ces appellations sont pour les agriculteurs, des vecteurs de qualité auprès des consommateurs et permettent de booster les ventes des productions.

La deuxième opportunité liée au tourisme qui a été mentionnée lors des entretiens est la possibilité pour les agriculteurs de diversifier leurs activités et donc d'augmenter leurs revenus. En effet, plusieurs enquêtés ont mis en place des gîtes, des salles de réception et des accueils de groupe pour des événements, dégustations, etc. en parallèle de leur activité principale agricole. Les agriculteurs ont donc réussi à s'adapter et profiter de la forte affluence touristique en proposant des offres agritouristiques. Cet agritourisme est aussi une manière de mettre en valeur les productions auprès des visiteurs, lors de dégustations par exemple, et donc de vendre les produits de l'exploitation. Bien que cela leur soit bénéfique sur le plan économique, cette diversification demande un investissement de travail supplémentaire non négligeable. Ils doivent donc réussir à allier au mieux leurs diverses activités.

La commune a mis en place des signalisations spécifiques à certaines exploitations à plusieurs endroits stratégiques de la commune. Cela permet aux visiteurs, locaux ou non locaux, de s'orienter jusqu'aux exploitations agricoles et potentiellement acheter des produits. Les agriculteurs estiment cependant que ces signalisations ont peu d'impact à cause de leur taille notamment, mais le Parc Naturel Régional du Luberon a mis en place une réglementation stricte sur les affichages publicitaires, ce qui limite la commune dans la mise en lumière de ses exploitations par une signalétique plus importante.

L'opportunité suivante est l'insertion des exploitations dans des réseaux de valorisation à des échelles plus grandes que la commune. C'est par exemple le cas du réseau "Bienvenue à la ferme" dont trois exploitations de Roussillon font partie. Ce réseau mis en place par la chambre d'agriculture du Vaucluse, le département et la région PACA leur permet d'accroître

leur visibilité à la fois auprès des visiteurs mais aussi auprès des locaux et donc de renforcer le potentiel de commercialisation de leurs productions.

Malgré tous les avantages à la commercialisation que le tourisme apporte aux exploitations de Roussillon, les enquêtés nous ont aussi parlé d'inconvénients et de problématiques que l'afflux touristique peut engendrer.

4.2 ... mais qui peut également être source d'inconvénients pour les agriculteurs

Le premier point important qui a été mis en avant lors des entretiens est le manque de synergie entre les acteurs du tourisme, exploitants agricoles compris. Malgré quelques coopérations instaurées entre des producteurs, les acteurs du tourisme travaillent chacun de leur côté, dans le but de faire fonctionner leurs activités respectives. Les restaurateurs s'approvisionnent très peu chez les agriculteurs de la commune.

Ensuite, la problématique du "tourisme de masse" a été soulevée par les enquêtés qui précisent que cela n'est pas forcément bénéfique pour les producteurs. Selon les agriculteurs enquêtés, il faudrait privilégier un tourisme de qualité qui achète plutôt qu'un tourisme de quantité avec beaucoup de bus qui engorgent la commune et qui finalement n'achètent pas les productions.

Un autre point qui est revenu plusieurs fois lors des échanges est le sentiment des agriculteurs d'être laissé de côté par la commune vis-à-vis du tourisme : "La commune vie avec et grâce au tourisme et n'a donc pas besoin de l'agriculture !". Cette sensation d'être moins important que le tourisme se traduit par plusieurs points. Par exemple, il est très compliqué voire impossible d'obtenir une place sur le marché de la commune car celui-ci n'est pas extensible à l'infini et accueille beaucoup d'artisans non alimentaires à destination des touristes. Un autre exemple est le non-soutien de la mairie pour des projets agricole et culturel qui pourrait être des sources de dynamisation de la vie de la commune, pour les locaux mais aussi pour les touristes.

Enfin, certaines initiatives agritouristiques, soutenues par la mairie, sont bloquées par la Direction Départementale des Territoires et ne voient donc jamais le jour. Cela est problématique car ces initiatives pourraient permettre de pérenniser le tourisme de la commune par une diversification des offres. De plus, ces initiatives sont souvent portées par des jeunes qui, du fait des blocages administratifs, ne s'installent pas sur la commune.

4.3 Questionnements et idées ressorties lors de la réunion du 8 décembre

Toutes ces informations ressorties lors des entretiens soulèvent plusieurs questions en lien avec la thématique du tourisme à Roussillon mais qui sont cependant plus systémiques.

On peut par exemple commencer par se questionner sur la durabilité des installations touristiques qui font aujourd'hui la force de la commune. En effet, malgré tous les travaux de préservation réalisés chaque année, le sentier des ocres est un lieu fragile, sensible à l'érosion et au passage fréquent de visiteurs. À partir de cette problématique, on peut alors réfléchir sur le modèle touristique en place aujourd'hui sur la commune et sa pertinence pour les années à venir.

Finalement beaucoup de questionnement peuvent découler de la thématique du tourisme à Roussillon. Nous ne développerons pas ici cette idée. Cependant, grâce aux informations des entretiens et aux questionnements cités ci-dessus, nous avons construit une problématique principale liant le tourisme et les productions agricoles de Roussillon :

Comment pourrait-on valoriser les bénéfices du tourisme pour la commercialisation des productions agricoles locales ?

Cette question a été l'objet d'un des trois ateliers de réflexion collective organisés le 8 décembre. Les personnes présentes à ce rassemblement ont pensé et construit ensemble des solutions et actions concrètes répondant à la problématique proposée :

- Création d'une halle ou d'un préau sur la commune, dédié à la vente des productions agricoles de la commune. Ce lieu serait ouvert toute l'année, tous les jours de la semaine. L'idée est de permettre aux agriculteurs de Roussillon de vendre leur production aux habitants de la commune ainsi qu'aux visiteurs. Chaque producteur viendrait vendre ses produits lorsqu'il le souhaite.
- Création d'un poste par la mairie grâce aux revenus du sentier des ocre notamment : animateur communal/territorial. Cet animateur pourrait être un intermédiaire entre tous les acteurs agricoles du territoire et il pourrait aussi s'occuper de la mise en valeur des productions locales (commercialisation).
- Création d'une carte des producteurs en grand format. Cette carte pourrait être affichée dans le village à un endroit stratégique pour que les visiteurs et les locaux puissent facilement prendre connaissance de la situation géographique des producteurs de la commune et des lieux d'achats éventuels de leurs produits. Cette carte doit pouvoir évoluer et être modifiée facilement au même rythme que l'installation ou le départ à la retraite des agriculteurs.
- Instaurer des partenariats avec les commerçants installés sur la commune : restaurateurs, magasins alimentaires, etc. Grâce à l'animateur notamment.
- Réserver 10 emplacements sur le marché de Roussillon du jeudi exclusivement pour les agriculteurs de la commune.
- Utiliser l'Office du tourisme de Roussillon comme lieu de vente ou au moins comme lieu de publicité pour les producteurs locaux.
- Création d'un label spécifique aux produits de la commune pour que les touristes repartent avec un souvenir du territoire.
- S'inscrire dans la marque Valeur Parc du PNR du Luberon sur d'autres produits que le vin et l'huile d'olive.
- Création d'un distributeur automatique pour les productions agricoles de la commune.

5 Les collaborations sur le territoire

5.1 État des lieux

Les entretiens réalisés nous ont permis d'identifier un manque de coopérations dans le milieu agricole sur la commune et dans la région. Les collaborations entre agriculteurs se pratiquent peu ou alors à très petites échelles. Le blocage se fait aussi entre les institutions et les agriculteurs. Ce manque de communication se fait donc à 2 niveaux (entre les agriculteurs et également entre eux et les organismes d'accompagnement) et nous avons identifié plusieurs raisons à cela :

- Les agriculteurs ne savent parfois pas qui aller voir pour chercher l'information. Il n'y a pas de guichet unique où demander l'information et qui sait orienter vers telle ou telle autre institution.
- Dans l'autre sens les institutions n'ont pas forcément les contacts de tous les agriculteurs, donc l'information circule, mais dans des réseaux précis. Certaines personnes interrogées nous ont fait remonter qu'ils ne reçoivent pas les infos car ils ne font pas partie des réseaux de communication.
- D'autres ne veulent carrément pas d'accompagnement et donc ne prêtent pas attention aux informations qui leur sont envoyées.

Un frein qui apparaît également est que l'offre d'accompagnement ne correspond pas tout le temps à la demande. Les institutions répondent à des appels d'offre pour monter des projets et vont ensuite chercher des personnes motivées pour participer aux projets. Les agriculteurs ont parfois l'impression que les institutions ne répondent pas à leur besoin.

Cependant il y a quand même des collaborations sur le territoire. Les plus importantes semblent être les plus anciennes : Équipements communs (SICA), grosses coopératives pour le vin, moulin pour les olives. Quelques magasins de producteurs existent, mais pas sur Roussillon avec des produits roussillonnais. Nous avons également noté une petite collaboration entre certains agriculteurs sur la commercialisation de différents produits : un vigneron expose les produits de ses voisins (sauf le vin) dans son point de vente à la ferme. Cela permet aux producteurs voisins de diversifier leur offre de commercialisation. A plus grand échelle il y a aussi le programme De la ferme à ta cantine, auquel Roussillon participe et qui a permis à la cantine de la commune d'augmenter la part de produits locaux dans ses menus.

On observe un changement avec les nouvelles générations d'agriculteurs qui s'installent : Les nouveaux installés s'intègrent souvent plus facilement dès le début aux réseaux d'accompagnement et aux nouvelles initiatives.

On remarque qu'une meilleure communication permettrait de mettre en place plus de collaborations et que cette demande concerne tous les acteurs. A tous les niveaux ce sujet est revenu sur la table et il y a beaucoup de potentiel sur le territoire puisqu'il y a de nombreux acteurs différents qui œuvrent pour la même chose et qui pourraient avancer plus vite / avoir plus d'impact s'ils développaient des projets ensemble. Nous avons identifié quelques pistes d'amélioration.

5.2 Les collaborations qu'il est possible de développer sur le territoire

Les constats précédents nous ont amené à nous poser la question suivante :

Comment pourrait-on dynamiser les coopérations entre les acteurs du territoire au sujet de l'agriculture ?

En amont de la réunion animée le 8 décembre, nous avons identifié quelques pistes de collaborations à développer sur le territoire que nous avons voulu en partie représenter par le schéma ci-dessous en nous concentrant sur les synergies inter-acteurs. Ce n'est bien sûr pas une liste exhaustive des accompagnements possibles. Les agriculteurs peuvent évidemment développer des partenariats entre eux, et les communes entre elles également. Ici, nous présentons les idées principales qui nous sont apparues pertinentes lors de notre étude.

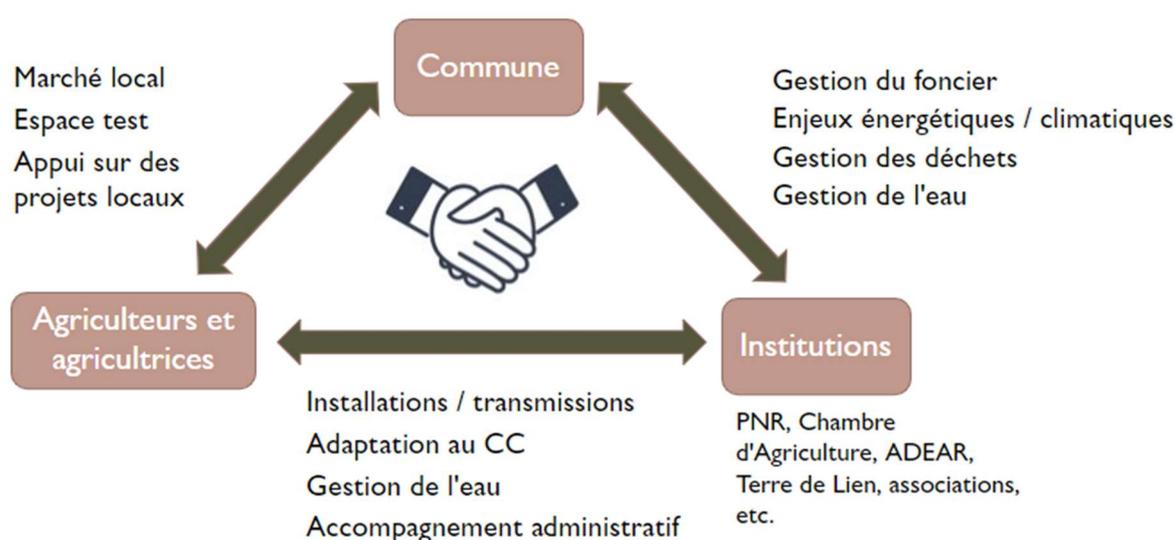


Figure 13 : Pistes de nouvelles collaborations inter-acteurs à développer

Quelques pistes et projets que Roussillon peut rejoindre ou qui peuvent inspirer la commune ont attiré notre attention.

- Réseau Bienvenue à la Ferme - Le Luberon dans votre assiette

Ce réseau est un site internet mis en place et géré par le PNR du Luberon dans le cadre du PAT, permettant de trouver des produits locaux. Les agriculteurs de Roussillon qui proposent de la vente à la ferme peuvent demander à être référencés sur ce site internet.

- Projet Cités Vivantes de l'alimentation

L'association Au Maquis met en place ce projet pour :

- mieux comprendre les enjeux alimentaires de notre territoire
- sensibiliser et échanger avec les habitants du territoire et des villes voisines sur les questions d'alimentation
- mobiliser les acteurs de la production alimentaire (agriculteurs, réseaux, transformateurs...) pour la dynamisation de leur secteur autour d'actions concrètes (lieu de vente, atelier de transformation, événements...)

- mobiliser les citoyens, collectivités, commerçants pour la co-construction de systèmes d'achats en circuit-court

=> Roussillon pourrait y prendre part ou s'en inspirer.

- Tiers lieux nourriciers

La commune peut faciliter le développement d'un tiers lieu nourricier, pourquoi pas sur les terres communales si cela est possible. Cela pourrait permettre d'augmenter les approvisionnements locaux de la cantine ou encore de diversifier l'offre proposée sur le marché du village et permettre aux habitants de se nourrir plus de produits roussillonnais.

- Accompagnement de l'ADEAR et de la Chambre d'agriculture pour plein de projets, notamment la création d'espaces tests

Les espaces tests sont des parcelles dédiées qui permettent aux agriculteurs qui veulent s'installer de tester leur activité, en général sur quelques années. Comme nous l'avons indiqué précédemment, c'est un dispositif qui a été mis en place notamment à Pertuis, ainsi qu'à d'autres endroits en France. La chambre d'agriculture et l'ADEAR ont pour projet de développer un espace test en archipel sur le territoire, c'est à dire que les parcelles dédiées au test d'activité ne seront pas concentrées à un endroit précis, mais leur localisation sera adaptée au besoin des jeunes agriculteurs et à l'offre de foncier.

- La commune, une institution qui crée du lien

Les acteurs du monde agricole souhaiteraient avoir plus de lien entre eux mais ne savent pas comment impulser une dynamique. La mairie peut prendre ce rôle de coordinateur pour organiser par exemple des événements où les producteurs et autres acteurs peuvent se rencontrer.

5.3 Problématiques et idées ressorties lors de la réunion du 8 décembre

Lors de cet événement, les participants ont échangé autour de cette question qui a fait l'objet d'un des trois ateliers organisés : *Comment pourrait-on dynamiser les coopérations entre les acteurs du territoire au sujet de l'agriculture ?*

L'enjeu de la coopération et d'une meilleure communication à mettre en place dans le milieu agricole a suscité de l'intérêt et des réactions. Voici les différentes idées et problématiques que les participants ont évoqué :

- Problématique : les producteurs ne savent pas à qui demander l'information, surtout ceux qui s'installent, il n'y a pas de guichet unique. L'accompagnement paraît très flou, on ne sait pas où chercher telle ou telle information.

=> Dans le cadre de sa nouvelle charte, le PNR indique avoir l'ambition d'être plus transparent, de créer plus de lien et de faire plus de relai entre tous les professionnels de l'agriculture.

=> C'est également un rôle que la mairie pourrait assurer en montant une commission agricole et en utilisant le site ou d'autres moyens pour présenter les producteurs locaux.

- Problématique : il faut créer plus de lien entre les agriculteurs et autres acteurs du monde agricole.

=> Organiser plus de rencontres : des réunions et des festivités. Ces rencontres pourraient permettre de favoriser l'entraide entre agriculteurs, notamment l'aide technique.

=> L'idée de créer une association a été évoquée au moment de la restitution.

- Problématique : l'économie amène la coopération et l'information est descendante : les instances répondent à des appels à projets pour avoir des subventions, au lieu de répondre aux besoins réels.

=> les instances doivent d'abord entendre les besoins des agriculteurs et acteurs, au lieu d'aller chercher les personnes qui souhaitent participer à leurs projets.

=> il faudrait développer plus d'actions pour préserver la biodiversité et produire pour nourrir la population locale.

Récapitulatif des solutions proposées le 8 décembre

	Problématiques / enjeux	Les propositions / solutions	Peut se co-construire avec...	Faisabilité
		Mettre à disposition des logements sociaux	Mairie de Roussillon	1. Court terme
	Besoin de logements pour pouvoir installer de jeunes agriculteurs	Utiliser les terres de la mairie ou préempter des surfaces dans le but d'installer des agriculteurs à l'aide d'habitats légers démontables ou par la réhabilitation de ruines existantes. (Voir l'exemple de Gargas)	Mairie de Roussillon, SAFER, Mairie de Gargas	2. Moyen terme
	Besoins de terres agricoles	Changer les réglementations qu'on applique aux constructions dans le PLU. Il y a un blocage administratif autour de la construction de nouvelles habitations	Mairie de Roussillon, Gouvernement	3. Long terme
	Diminuer la pression foncière	Recensement des friches existantes et les remettre en production (peut-être avec des systèmes en agroforêt)	Mairie de Roussillon, Producteurs, Open fiche map (outil de la SAFER PACA)	2. Moyen terme
	Droits de succession trop élevés	Augmenter la taxe de séjour pour les logements secondaires	Mairie de Roussillon	1. Court terme
	Faire connaître les producteurs locaux	Alléger les droits Proposer un accompagnement juridique Prévoir les transmissions sur le long terme	Gouvernement Producteurs, Chambre d'agriculture Producteurs, Chambre d'Agriculture Mairie de Roussillon, Producteurs	1. Court terme 1. Court terme 2. Moyen terme
	Il n'y a pas de place sur le marché pour les producteurs de la commune	Création d'une carte des producteurs Réserver 10 emplacements sur le marché de Roussillon Création d'une halle ou d'un préau sur la commune, dédié à la vente des productions agricoles de la commune.	Mairie de Roussillon, Producteurs	1. Court terme 2. Moyen terme
	L'eau doit servir aux productions agricoles	Création d'un distributeur automatique pour les productions agricoles de la commune Réduire la consommation d'eau des piscines Favoriser les terres irriguées pour l'agriculture	Mairie de Roussillon, Producteurs Particuliers, Mairie de Roussillon Mairie de Roussillon	3. Long terme 1. Court terme 2. Moyen terme
	L'information est descendante	Les instances doivent d'abord entendre les besoins des agriculteurs et acteurs, au lieu d'aller chercher les personnes qui veulent bien participer à leurs projets Organisation de réunions de réflexion collective / des festivités au sujet de l'agriculture et l'alimentation par la mairie.	PNR du Luberon, Chambre d'agriculture, ADEAR, autres organismes Mairie de Roussillon	2. Moyen terme 1. Court terme
	Manque de lien et d'entraide entre les acteurs de l'agriculture et l'alimentation	Le PNR a pour ambition de faire plus de lien et de relai entre les professionnels de l'agriculture. Création d'une association de producteurs pour donner un cadre juridique et organisationnel et aider la mise en place de projets. Instaurer des partenariats avec les commerçants	Producteurs, coordination au début par la mairie Commerçants, Producteurs	2. Moyen terme 1. Court terme
	Manque de synergie entre les acteurs du tourisme	Utiliser l'office du tourisme de Roussillon comme lieu de vente ou au moins comme lieu de publicité pour les producteurs locaux Création d'un poste par la mairie grâce aux revenus du sentier des ocres notamment : animateur communal/territorial	Office du tourisme, Mairie de Roussillon, Producteurs Mairie de Roussillon, Producteurs, Commerçants	1. Court terme 2. Moyen terme
	Pas de guichet unique pour l'accompagnement dans le milieu agricole. Les producteurs ne savent pas où chercher telle ou telle information.	Création d'un guide centralisant les différents accompagnements qui existent et les informations facilitant l'installation S'inscrire dans la marque Valeur Parc du PNR du Luberon sur d'autres produits que le vin et l'huile d'olive	PNR du Luberon, Chambre d'agriculture PNR du Luberon, Producteurs	1. Court terme 2. Moyen terme
	Récupérer de la valeur pour les produits locaux	Création d'un label spécifique aux produits de la commune pour que les touristes repartent avec un souvenir du territoire Proposer des formations et des aides envers les charges de formation	Mairie de Roussillon, Producteurs PNR du Luberon, Chambre d'agriculture, ADEAR, autres organismes	3. Long terme 1. Court terme
	Transmettre le savoir et utiliser le potentiel de la diversité de la commune	Identifier des besoins du territoire en termes de productions et accompagner les agriculteurs pour y répondre Profiter de la connaissance des anciens Garder les enfants de paysans sur place car ils sont plus capable de comprendre les enjeux de l'exploitation Créer un espace de réappropriation de la paysannerie ouvert à tous, pour apprendre à se nourrir avant de nourrir les autres	Mairie de Roussillon, Chambre d'agriculture, Producteurs SAFER, Mairie de Roussillon Mairie de Roussillon, Producteurs	2. Moyen terme 2. Moyen terme 3. Long terme

Ce tableau récapitule toutes les solutions proposées lors de la réunion du 8 décembre 2021. Chacune de ces idées a été associée à une problématique et hiérarchisée au sein de ces problématiques en fonction de la faisabilité de l'action, en termes de rapidité de réalisation.

Conclusion

En conclusion de ce rapport, nous souhaitons donner notre ressenti sur les priorités et les enjeux existant autour de l'agriculture de la commune de Roussillon.

Pour commencer, ce qui nous semble être le plus important à ressortir de l'étude est la volonté de tous les acteurs avec qui nous avons échangé de rencontrer et créer une dynamique commune autour des enjeux liés à l'agriculture.

La communication semble être un enjeu majeur pour la commune ; les acteurs agricoles et non agricoles sont en demande d'évènements qui peuvent fédérer le territoire autour de l'agriculture. Cela pourrait être intéressant "d'instaurer" ou de proposer un temps d'échange pour discuter de la situation agricole de la commune, tous les trimestres ou tous les six mois. Le fait de prévoir un rassemblement à l'avance, est une manière d'impliquer des acteurs dans les dynamiques de réflexion du territoire. Cela est d'autant plus pertinent que ces acteurs expriment clairement leur besoin et leur envie de s'investir dans ce genre d'initiative.

Beaucoup d'idées sont ressorties du temps d'échange du 8 décembre. Certaines d'entre elles sont réalisables à court terme et ne nécessitent pas spécialement de dépenses importantes. D'autres idées sont plus compliquées à mettre en place, soit parce qu'elles nécessitent des investissements économiques conséquents, soit parce que l'implication d'institutions extérieures au territoire proche de la commune est indispensable.

La question de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire a été évoquée lors du rassemblement du 8 décembre. Cette thématique, très actuelle et importante pour les territoires, n'a pas été l'objet principal de notre travail. En effet, bien que nous souhaitions aborder ce sujet lors de nos entretiens, nous avons constaté que d'autres enjeux semblaient avoir plus d'importance aux yeux des acteurs rencontrés. Nous avons donc fait le choix de laisser de côté cette thématique pour nous concentrer sur celles présentées dans ce rapport.

Cependant, il pourrait être intéressant pour la commune de réaliser un travail poussé sur cette thématique de l'alimentation. Nous pensons qu'une telle étude prendrait de l'importance si elle est réalisée à une échelle plus grande que la commune de Roussillon. Cela aurait plus de sens de réaliser une analyse de la souveraineté alimentaire à l'échelle de la communauté de commune, au minimum, ou alors de s'inscrire et de s'impliquer dans des projets à l'échelle du Parc Naturel Régional du Luberon.

ANNEXES

Liste des acteurs interrogés lors des entretiens :

Nom/Prénom	Fonction/organisme
Mylène MAUREL	Ancienne chargée de mission au PNR Luberon
Jérémy DEPIERRE	Domaine Chasson
Matthieu GRIVEAU	Domaine de Tara
Cyril PONSAT	Association Les Micro-biens
Olivier AUGIER	Hippo Services
Quentin BLOCHARD	Terra Mycota
Michèle GUITON	Domaine de Chantegrillet
Giselle BONNELLY	Maire de la commune de Roussillon
Bulle LACOURTE	Plantes tinctoriales
Isabelle ANGEL	Cantinière de l'école primaire
Solène BALLET	ADEAR - animatrice
Olivier FOURRAT	SAFER
Fabienne, Marc et Sébatien NOGRETTE	Les escargots de Roussillon
François MADON	Projet d'installation
Pierre GRAILLE	Lavandin, fourrage et maraichage
Olivier GAUER	Chambre d'agriculture du Vaucluse
Lionnel BONNELLY	Domaine du Coulet Rouge
Julie RIGAUX	Chargée de mission PAT au PNR du Luberon
Maurice GAUFFRIDY et Marie Paule GARCIN	Domaine des Finets
Benoit CUREL	Administrateur SICA

Liste des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur la commune :

NOM / EXPLOITATION	PRODUCTION
Domaine du Coulet Rouge	Viticulture
Domaine de Tara	Viticulture
Domaine Chasson	Viticulture
Domaine Girod	Viticulture
Domaine de Chantegrillet	Viticulture
Domaine des Finets	Viticulture, Oléiculture, maraichage (pomme de terre, ...)
Les escargots de Roussillon en Provence	Héliciculture
Terra Mycota	Myciculture
Le Coulet de Miel	Apiculture
Aimé Lazare	Viticulture
Danielle Lazare	Viticulture
Jean Guillard	Viticulture
Georges Burles	Viticulture
Gilles Bourgue	Viticulture
Pierre Graille	Lavandiculture, production de fourrage, maraichage
Alain Graille	Production de céréales
Clément Maillet	Élevage
Frédéric Tinel	Arboriculture (arbres truffiers)
Bulle Lacourte	Production de plantes tinctoriales
Olivier Augier	Élevage équin
Michel Loubaud	Maraichage
Baron	Polyculture
Association les Micro-Biens	Gestion de déchets

Bibliographie

ANNIE VERGNEGRE, 2018. Luberon : les récoltes de cerises et raisin détruites par la grêle à Bonnieux, Lacoste et Goult. *France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur* [en ligne]. 22 mai 2018. [Consulté le 15 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/luberon-recoltes-cerises-raisin-detruites-grele-bonnieux-lacoste-goult-1479473.html>

ATMOSUD, 2020. Energie et climat : état des lieux du Vaucluse | AtmoSud. [en ligne]. 2020. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.atmosud.org/article/energie-et-climat-etat-des-lieux-du-vaucluse>

COMMUNE DE ROUSSILLON, 2017. *Plan Local d'Urbanisme - Rapport de présentation* [en ligne]. 11 décembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.roussillon-en-provence.fr/images/PLU-2018/003-Roussillon-PLU-Piece1-Rapport-de-presentacion.pdf>

DELPHINE JEANNE, 2020. Quel est le prix des terres agricoles en 2019 dans votre département ? *Terre-net* [en ligne]. 28 mai 2020. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/prix-du-foncier-un-niveau-d-echanges-inegale-sur-les-terres-et-pres-en-2019-202-169300.html>

INSEE, 2021. Dossier complet – Commune de Roussillon (84102) | Insee. *Institut national de la statistique et des études économiques* [en ligne]. 29 septembre 2021. [Consulté le 1 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-84102#figure-10-3>

LE BEL, Pierre-Mathieu et PIZETTE, Marine, 2020. L'Espace-test agricole comme outil des collectivités territoriales. *Géocarrefour* [en ligne]. 9 janvier 2020. Vol. 94, n° 94. [Consulté le 14 décembre 2021]. DOI 10.4000/geocarrefour.15374. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/15374>

MÉTÉO FRANCE, 2021. Données Publiques de Météo-France - Fiche climatologique. [en ligne]. 2021. [Consulté le 14 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : https://donneespubliques.meteofrance.fr/?fond=produit&id_produit=117&id_rubrique=39

PRÉFECTURE D'AVIGNON (84), 2020. Indice des fermages 2020-2021. [en ligne]. 9 octobre 2020. [Consulté le 2 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.vaucluse.gouv.fr/indice-des-fermages-2020-2021-a13454.html>

VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITÉ, 2018. *Chiffres clés tourisme vauclusien 2017* [en ligne]. juin 2018. [Consulté le 30 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : http://vaucluseprovence-attractivite.com/wp-content/uploads/2018/06/VPA_Chiffrescles_2017_def.pdf

VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITÉ, 2020. *Fréquentation touristique en Vaucluse, synthèse 2019* [en ligne]. mai 2020. [Consulté le 30 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : http://vaucluseprovence-attractivite.com/wp-content/uploads/2020/05/VPA_Synthese_Bilan2019.pdf

VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITÉ, 2021. *Fréquentation touristique en Vaucluse, synthèse 2020* [en ligne]. mai 2021. [Consulté le 30 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : http://vacluseprovence-attractivite.com/wp-content/uploads/2021/05/VPA_SYNTHESE_Bilan2020.pdf